direction
départementale
de l'Equipement
Hauts-de-Seine

groupe études et
prospective
Atelier Urbanisme et Habitat

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

Vu, pour être annexé à mon arrêté de ce jour,
le 9 janvier 2004
Le Préfet des Hauts de Seine

Signé

Michel DELPUECH

Annexe

LISTE DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES SITUES EN ZONE INONDABLE

ETABLISSEMENTS DE SANTE

Centre de Long Séjour	BOULOGNE
Hôpital Louis MOURIER	COLOMBES
Hôpital SAINT-JEAN	GENNEVILLIERS
Hôpital AMERICAIN	NEUILLY-SUR-SEINE
Centre Hospitalier	NEUILLY-SUR-SEINE
Fondation Paul PARQUET	NEUILLY-SUR-SEINE
Centre Hospitalier	PUTEAUX
Clinique « Les MARTINETS »	RUEIL
Hôpital NORD 92	VILLENEUVE

ETABLISSEMENT POUR PERSONNES AGEES

MR de l'ONAC	BOULOGNE
Logement foyer DAMIEN	BOULOGNE
MR Villa KREISER	COLOMBES
MR la TOUR D'AUVERGNE	COLOMBES
Logement foyer MICHELET	COLOMBES

Résidence C. CARTIER	GENNEVILLIERS
Logement foyer REPOTEL	GENNEVILLIERS
Logement foyer CLUB DE L'Amitié	MEUDON
Résidence personnes âgées	NEUILLY-SUR-SEINE
Saint THOMAS	NEUILLY-SUR-SEINE
Résidence familiale LA PAGERIE	RUEIL-MALMAISON
Logement Foyer AREPA	RUEIL-MALMAISON
Logement Foyer AREPA	RUEIL-MALMAISON
MR des ANCIENS	VILLENEUVE-LA-GARENNE
Résidence LES NYMPHES	VILLENEUVE-LA-GARENNE

ETABLISSEMENTS POUR HANDICAPES ADULTES

FOYER POUR PERSONNES INADAPTES	ASNIERES
M.A.S PERCE –NEIGE	BOIS-COLOMBES
FOYER POUR HANDICAPES MENTAUX	BOULOGNE
F.D.T GUERLAIN (FOYER)	COLOMBES

ETABLISSEMENTS POUR HANDICAPES SITUES EN ZONE LIMITE

F.D.T	CLICHY
F.D.T - A.D.E.P	PUTEAUX